

ATELIER 7 - MODES D'ACTION

Comment mobiliser les salariés, en dehors de la grève ?

Malgré nos mouvements de grèves contre plusieurs projets, force est de constater que cette forme de mobilisation perd en efficacité aujourd'hui. Alors, comment redonner une place à l'action syndicale et quels pourraient être les autres modes d'actions à envisager ?

Ces dernières années nous avons vécu plusieurs transformations, des évolutions sociales et réglementaires. Dans le cadre spécifique de nos activités syndicales et professionnelles, nous avons milité contre un certain nombre d'entre elles : la Loi travail, la Loi PACTE, les cessions et délocalisations d'activités, les réorganisations d'ampleur, les plans de départs volontaires, etc., et ces derniers mois la réforme des retraites (Loi SUR). Or, malgré la forte mobilisation du corps social, ces évolutions ont quasiment toutes été mises en œuvre (*Cf. retard pris dans la réforme des retraites dû à la crise sanitaire*). D'une manière générale, les actions traditionnelles entreprises, en particulier les grèves, ou accessoirement les actions en justice, n'ont pas permis de bloquer ces projets. Pour « les

optimistes », la raison est la non-adaptation des modes d'action aux évolutions sociétales. Les « plus pessimistes » eux y voient plutôt la fin de l'influence des organisations syndicales, voire, le prélude de leur fin. En conséquence, les organisations syndicales sont condamnées à repenser leurs modes d'action si elles veulent conserver une capacité d'influence face aux évolutions sociétales. Bien entendu, la CFE Énergies n'exclut pas la grève quand cela est nécessaire et pertinent mais elle ne s'interdit pas de réfléchir à de nouveaux moyens d'action qui pourraient lui donner un temps d'avance sur les organisations qui ne souhaitent pas évoluer. Une réflexion est donc ouverte, sans a priori, mais qui a pour vocation de définir de nouveaux modes d'actions qui peut-être bousculeraient nos habitudes. Notre syndicat doit savoir se réinventer devant le bouleversement des us et coutumes sociétaux !

THÈMES



- Proposer de nouvelles idées de mobilisation.
- Déterminer comment les tester : sondages, mise en œuvre, expérimentation ?

ATELIER 8 - DÉMOCRATIE INTERNE

Comment rendre les adhérents plus acteurs ?

L'organisation et le fonctionnement de la CFE Énergies sont basés sur le principe de la séparation des pouvoirs et de la démocratie représentative. Mais, leur mise en œuvre concrète n'a rien d'évident pour définir des orientations et positionnements qui correspondent aux réalités et aux besoins de nos adhérents.

Rendre les adhérents plus acteurs dans la démocratie interne implique de faire vivre un débat interne à tous les niveaux dans nos structures en favorisant le « moteur

de l'implication ». Cela permet également de reconnaître le professionnalisme de nos adhérents, de les valoriser et de les fidéliser. Les opportunités d'implication des adhérents sont variées, mais nécessitent toutes une volonté d'aller chercher leur point de vue et leur contribution. Cela peut par exemple passer par un débat autour d'une proposition de mandat, la proposition d'idées sur un thème ou la contribution à la réalisation d'un projet. Néanmoins, des obstacles se dressent sur ce chemin.

Tout d'abord, le fait pour les personnes de se sentir plus ou moins concernées par un sujet donné peut limiter leur implication. Ensuite, le degré de connaissance technique requis sur un sujet complexe peut aboutir selon le contexte de